

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHÂTELOIS

RÉDACTION : 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies et anonymes ne sont pas acceptées. On s'abonne à toute époque.

BUREAUX : 3, Temple-Neuf, 3

Les annonces reçues avant 4 heures du soir, paraissent dans le numéro du lendemain.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

LES PRINCIPALES AGENCES DE PUBLICITÉ, SUISSES ET ÉTRANGÈRES, SONT AUTORISÉES A RECEVOIR LES ANNONCES POUR CETTE FEUILLE

Bulletin météorologique. — JUN
Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 heures

OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL										
JOURS	Tempér. en degrés cent.			MOYENNE	VENT	DOMIN.	ÉTAT	DU	CIEL	REMARQUES
	MOY.	MINI.	MAXI.							
22	17.4	9.3	22.3	720.1	NE	fort	clair			Bise furieuse pendant la nuit.

OBSERVATOIRE DE CHAUMONT										
JOURS	Tempér. en degrés cent.			MOYENNE	VENT	DOMIN.	ÉTAT	DU	CIEL	REMARQUES
	MOY.	MINI.	MAXI.							
22	14.0	9.2	17.8	668.0	NE	moy.	très			clair

NIVEAU DU LAC :
Du 24 (7 heures du matin) : 430 m. 10
Du 24. Température moyenne du lac : 18°

IMMEUBLES A VENDRE Vente d'immeubles à PESEUX

En exécution de jugements rendus par le tribunal civil de Seine, à Paris, aux dates des 10 juillet et 12 novembre 1886, il sera procédé à la vente par voie d'enchères publiques et de licitation, le **lundi 4 juillet 1887, dès les 7 heures du soir**, à l'hôtel des XIII Cantons, à Pesieux, des trois immeubles désignés ci-après, dépendant des successions de Madame Henriette Gauthier née Paris, veuve Roulet, et de son fils mineur, Maurice Gauthier, savoir :

Territoire et cadastre de Neuchâtel.
1° Article 1527. Plan folio 64, n° 27. Aux Ravines, vigne de 696 mètres carrés.

Territoire et cadastre de Pesieux.
2° Article 795. Plan folio 6, n° 39. Aux Combes, vigne de 666 mètres carrés ;

3° Article 797. Plan folio 16, n° 2. A Somprior, vigne de 420 mètres carrés.

Les amateurs pourront visiter les immeubles en s'adressant au vigneron qui les cultive, M. Aug. Cornu, à Pesieux, et le cahier des charges de la vente est déposé en l'étude du notaire soussigné.

Neuchâtel, le 28 mai 1887.
Par commission,
Aug. ROULET, notaire.

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES Enchères de récoltes à COFFRANE

Samedi 25 juin 1887, dès 1 heure après midi, le syndic de la succession bénéficiaire de feu Luc Jean Mairat, en son vivant négociant à Coffrane, exposera en vente, par enchères publiques, la récolte en foin, froment, seigle et avoine d'environ vingt poses de terres, situées aux territoires de Coffrane et Boudevillers.

Rendez-vous des amateurs devant le domicile de Mme veuve Mairat, à Coffrane. (H. 738 Ce.)

ANNONCES DE VENTE
TONDEUSES A GAZON
CHEZ J.-R. GARRAUX,
23, Faubourg du Crêt.

MAGASIN VINICOLE
Terreaux 2 (dans la cour)
Malaga 1^{re} qualité, à 1 fr. 80 la bouteille (verre perdu).

CHARS & VOITURES

A VENDRE, à Colombier :

Un phaéton presque neuf, à 4 et 6 places, avec capote fixée derrière, essieux à patente, ayant peu servi ; prix, 600 fr. — Un char à pont, à 4 chevaux, force 200 quintaux, remis à neuf ; prix, 400 fr. — Une grande rateuse anglaise neuve ; prix, 250 fr. — Quatre chars à bras de plusieurs dimensions, avec pont mobile et brancards ; un dit avec échelles à foin et brancards. — Un phaéton entièrement neuf à 4 et 6 places, avec capote mobile. — Une charrette à 2 roues, légère et commode, à l'usage d'un hôtel ou pension. — Des brouettes de terrassement, à lisier, à fumier, de jardin, et brouettes d'enfants. — Ouvrage soigné et garanti.

A l'occasion, on ferait échange pour une partie contre du vin ou du bois de service, plateaux de frêne, foyard et chêne sciés à toute dimension.

S'adresser en toute confiance au citoyen **Gustave-Adolphe WINTZ**, maître-charron, au dit lieu.

Nota. — Comme par le passé, j'entreprends tout ce qui concerne mon état : réparations et construction de voitures en tous genres. — Sur commande, chars de campagne, etc.

Expédition au dehors. — Prix raisonnable.

LES CHAUSSURES

en tous genres, les plus solides et relativement les meilleur marché, sont incontestablement celles fournies par

L'établissement de Bruttisellen, canton de Zurich, à même, par ses installations avantageuses, de suffire à toute exigence. Il n'emploie toujours que les meilleures fournitures et c'est à juste titre que sa fabrication peut être recommandée à tout le monde.

Dépôt à Colombier : chez M. Rud. WILHELM, cordonnier.

Pour cause de fin de bail et départ GRANDE LIQUIDATION

définitive et irrévocable, au-dessous du prix coûtant, de toutes les marchandises du

MAGASIN DE PORCELAINE, FAÏENCE & VERRERIE
PLACARD — derrière l'Hôtel-de-Ville — NEUCHÂTEL

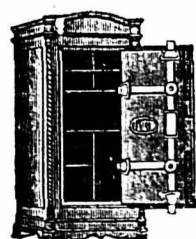
Occasion hors ligne de faire, à des prix exceptionnels de bon marché, ses emplettes en :

- Porcelaine opaque dont l'assortiment est immense. Assiettes 1^{re} choix depuis 1 fr. 50 la douzaine ; bols à pied, 10 cent. pièce ; coquetiers, 5 cent. ; garnitures de toilette, 5 pièces, depuis 2 fr. 50 ; plats ovales ou ronds depuis 20 cent. ; pots à lait et à crème, depuis 25 cent. ; saladiers depuis 30 cent. ; soupières depuis 50 cent. ; services à déjeuner pour 6 personnes, 22 pièces, 6 fr. 25 ; tasses à anses, 20 cent. ; sauciers depuis 70 cent. Cantines à 4 compartiments, 3 fr., etc., etc.
- Porcelaine de Limoges, choix considérable de services de table, services à café, à thé et à dessert, tant blancs que décorés, modèles nouveaux. Articles pour la peinture.
- Poterie commune et terre à cuire, écuelles, pots à lait, toupines, etc.
- Verres et cristaux : magnifique assortiment de services de table ; services à liqueurs et à bière ; chopes couvertes ; huilliers ; fromagères ; coupes à fruits depuis 70 cent. ; vases à fleurs ; verres à vin depuis 80 cent. la douzaine.
- Lampes de table et à suspension, lampes de cuisine et de corridors ; tubes de lampe, 80 cent. la douzaine ; abat-jour et accessoires.
- Glaces de toutes dimensions ; baguettes dorées pour encadrements.
- Verre à vitres, tuiles en verre.
- Couronnes mortuaires depuis 75 cent. à 20 francs.

Prix fixes au comptant. — Sur tout achat de fr. 5 et au-dessus il est fait 5 % d'escompte.

OTTO SCHUBEL.

Magasin et logement à louer. — Ameublement de magasin à vendre.



F. HALDENWANG
BOINE 10, NEUCHÂTEL

Coffres-forts incombustibles et inérochetables.
POTAGERS ÉCONOMIQUES
construction soignée. — Prix modérés.



Extrait de Viande et Bouillon concentré **Kemmerich.** 1885 Exposition Universelle Anvers Médaille d'or — Diplôme d'honneur **Peptone de Viande**

excellent aliment et le meilleur reconstituant pour les constitutions débilisées, qui répond à la grande question d'alimenter les malades. L'article est introduit dans les principaux hôpitaux et recommandé par les premières autorités en médecine comme indispensable aux malades d'estomac, convalescents.

Demandez les véritables produits Kemmerich qui se trouvent dans les Pharmacies, les principaux magasins d'Épicerie fine, Droguerie et Comestibles.

AVIS AUX AMATEURS

286 A vendre un petit bateau de pêche et quelques filets. S'adresser au bureau de la feuille.

LAIT

Les personnes qui désirent avoir du lait au prix de 18 cent. le litre, rendu à domicile, garanti tel que la vache le donne, sont priées de se faire inscrire chez **M. J. Junod, épicier, rue de l'Industrie.**



Papier dessiné se reproduisant

sur n'importe quelle étoffe au moyen d'un fer pas trop chaud que l'on passe sur le dos du papier.

Dessins en bandes pour festons, broderies, entre-deux, initiales, etc.

Vente exclusive pour Neuchâtel au magasin **U. NICOLET**, Faubourg de l'Hôpital n° 1.

ÉPICERIE — DENRÉES COLONIALES
Vins fins et liqueurs

GUSTAVE JUVET
10, Rue des Épancheurs, 10
NEUCHÂTEL

Extrait d'absinthe, 1^{re} marque, verre perdu, 1 Fr. 80 le litre.

Rhum Jamaïque, 1^{re} marque, verre perdu, 1 Fr. 35 le litre.

Cognac fin, 1^{re} marque, verre perdu, 1 Fr. 40 le litre.

Vermouth de Turin, verre perdu, 1 Fr. 35 le litre.

Grand choix de Liqueurs fines.

On reprend les litres vides à raison de 20 centimes.

Toujours bien assorti en saucisses au foie et saucissons de Payerne.

Vermouth de Turin

marque Gancia 1^{re} qualité

à 1 fr. 35 le litre verre perdu.

Au magasin de comestibles **Charles SEINET**
rue des Épancheurs n° 8.

On reprend les litres à 20 centimes.

DÉPOT DE BIÈRE

BLONDE & BRUNE

Export - Tafel - Bier

Service prompt et régulier, franco à domicile, par commande de 10 bouteilles au moins.

Prix : 35 la bouteille et 20 cent. la demi-bouteille.

AU MAGASIN de COMESTIBLES

P.-L. SOTTAZ

5, RUE DE L'HOPITAL, 5

Vieux vin de Malaga, garanti pur, à 1 fr. 50 la bouteille. Recommande la pharmacie Fleischmann, Grand' rue.

La Ouate anti-rhumatismale

de J. VÖLLNER

est reconnue depuis longtemps comme le meilleur remède contre les rhumatismes, douleurs, etc.

Elle se vend en paquets de 65 cent. 1 fr. 30 et 2 fr.

Seul dépôt et vente en gros pour Neuchâtel et environs chez

M. A. SCHMID-LINIGER

bandagiste, rue de l'Hôpital.

BEURRE FIN

arrivage journalier de la

laiterie Eggemann, à Thoune

en pains glacés de 200 grammes à 65 cent.

dépôt unique pour Neuchâtel

Au magasin de comestibles

Charles SEINET

rue des Épancheurs 8.

BEURRE en mottes, de première fraîcheur.
Prix en gros : 1 fr. 10 la livre.

Tous les jours beurre de table première qualité. Epicerie rue du Temple-Neuf 13.

MAGASIN DE COMESTIBLES

Rue J.-J. Lallemand

Reçu un grand envoi de pâtes d'Italie de différentes qualités.

Appareil pour cuire le lait pour les nourrissons, au bain marie, à l'aide duquel on supprime toutes les difficultés de la nourriture artificielle. En vente à la pharmacie FLEISCHMANN.

A vendre une grande baignoire. S'adresser chez Mme Fuhrer-Gacon, rue Saint-Honoré 8.

GLACES

chez **GLUKHER-GABEREL**
CONFISEUR

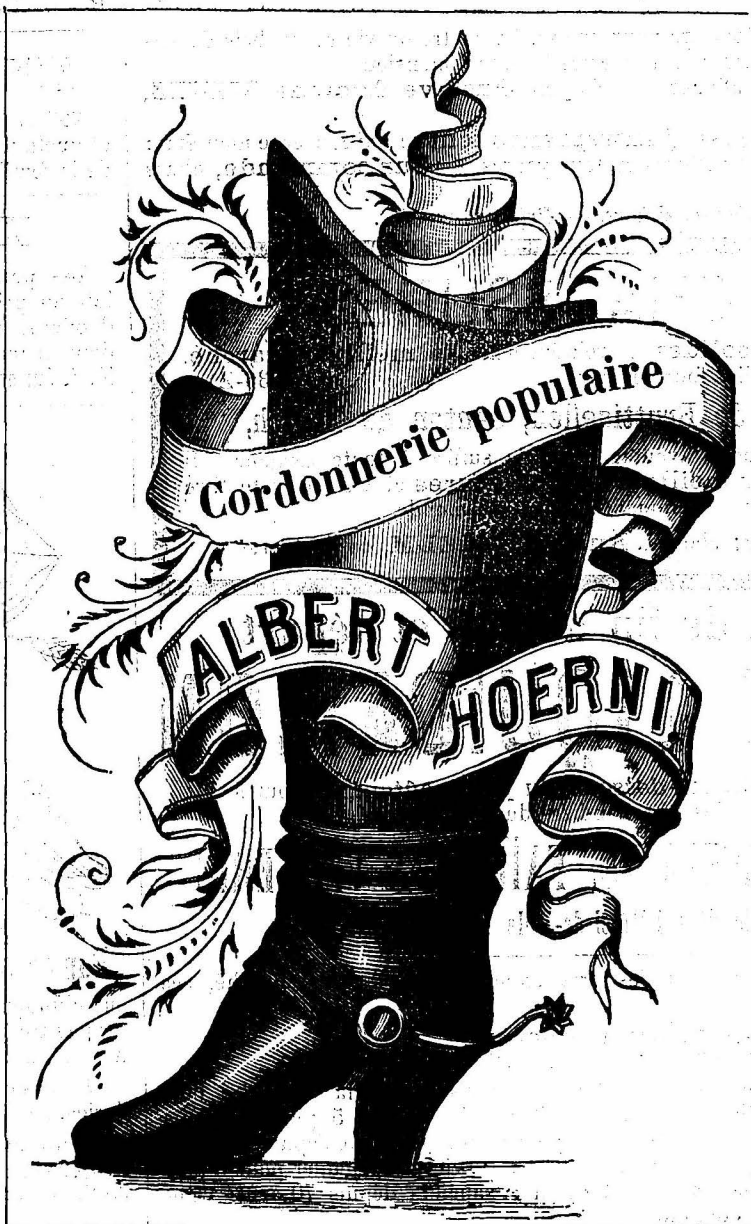
SOUS

L'HOTEL DU FAUCON

20, RUE DE L'HOPITAL, 20

NEUCHÂTEL

Une paire d'espadrilles est remise gratuitement à toute personne achetant pour la somme de 12 fr. 75.



Raccommodages prompts et solides de toutes les chaussures achetées dans ma maison.

IMMENSE CHOIX

DE

CHAUSSURES

pour Messieurs, Dames et Enfants

à des prix excessivement avantageux.

MAGASIN AGRICOLE
L. SCHWAB
RUE DES EPANCHEURS 5.

Beurre de table fin.

Ayant fait un marché avec deux des meilleures fruitières du Jura et du canton de Vaud, le magasin pourra fournir désormais un beurre de table exquis, et cela toute l'année, en aussi grande quantité que l'on voudra, à raison de 75 centimes le 1/2 livre, et toujours frais.

Encore quelques meubles que l'on céderait à très bas prix, parmi lesquels un lit à deux personnes très bien conservé. S'adresser rue de l'Hôpital n° 11, au 1^{er}.

APPARTEMENTS A LOUER

A louer de suite, à des personnes tranquilles, un joli petit appartement de 3 pièces et dépendances. S'adresser Maladière 13.

A louer pour Saint-Jean ou plus tard, dans une maison bien habitée, au prix de 420 fr. l'an, un logement de 3 chambres, cuisine avec l'eau, bûcher, chambre haute et portion de jardin. S'adresser au Petit-Pontarlier n° 1.

A LOUER, disponible dès le commencement de juillet, le 3^{me} étage du n° 4, de la rue de l'Hôpital, soit un bel appartement de sept chambres, cuisine et dépendances, belle situation au centre des affaires. S'adresser à la librairie Delachaux & Niestlé, rue de l'Hôpital 4.

En suite de circonstances imprévues, à louer un appartement de 5 à 7 chambres avec dépendances. Jouissance d'un jardin. S'adr. à M. J. Monnard, faubourg des Parcs 4.

A louer au Buisson, près Souaillon, un logement meublé, pour la

saison d'été.

S'adresser au fermier pour le visiter, et à M. Châtelain, Crêt 7, pour les conditions.

A louer pour Noël 1887, rue du Concert 2 (ancien Placard), le magasin, l'entresol et le 1^{er} étage du bâtiment central, le tout en bloc ou séparément. Caves spacieuses à disposition.

Ces locaux, vastes et bien aménagés, peuvent s'approprier à tout genre de commerce.

S'adresser pour les visiter à M. O. Schübel, négociant, et pour traiter, à M. Ant. Hotz, ingénieur.

A remettre de suite, au soleil levant, un beau logement de 3 chambres, cuisine, cave et dépendances, avec une grande terrasse d'où l'on jouit d'une vue magnifique sur le lac et les Alpes. S'adresser Gibraltar 5, au 1^{er} étage.

Furnished apartment with or without board. S'adresser au bureau de la Feuille d'avis. 276

A louer, à partir de Saint-Jean, au centre de la ville, un beau logement composé de cinq chambres avec les dépendances nécessaires, le tout bien situé et à un prix favorable. S'adresser à M. C. Schwar, Vieux-Châtel 13, jusqu'au 22 courant.

4 Feuilleton de la Feuille d'avis de Neuchâtel

ENTRE BAIGNEURS
NOUVELLE

V

Henri de Vannes travaillait dans sa chambre, devant la fenêtre ouverte. Audessous, la Limmat coulait, argentée et fraîche. Plus loin se relevaient les collines, avec leur revêtement de beaux ombrages. Il écrivait la fin d'une nouvelle pour une feuille parisienne dont il était collaborateur régulier.

On frappa à la porte et le jeune homme se leva pour aller ouvrir.

C'était un prêtre âgé, d'une belle figure ascétique et sereine, dans sa robe noire.

— Pour nos pauvres, dit-il en entrant.

Le comte fit le geste de chercher sa bourse, mais son visiteur l'arrêta:

— Ce n'est point une aumône d'argent que je viens vous demander, Monsieur, mais un service plus considérable...

— Alors, veuillez vous asseoir, vous vous expliquerez plus à l'aise.

Et il tendit un siège au curé, qui remercia et s'assit.

Droits de traduction et de reproduction réservés.

288 A louer, dans une agréable propriété aux abords de la ville, un logement de 5 à 6 pièces et dépendances; avec jouissance d'un jardin et véranda; facilité de bains de lac et de cure de raisins. Vue splendide. S'adresser au bureau d'avis.

On offre à louer, dès le 15 septembre prochain, le restaurant des Parcs n° 37, se composant de 4 pièces, cuisine, cave, bûcher et dépendances, avec terrasse et portion de jardin.

S'adresser pour renseignements en l'Etude du notaire Juvet, à Neuchâtel.

On offre à louer, pour la Saint-Jean, le logement situé, rue Lallemand n° 9, au 2^{me} étage, composé de 4 chambres et dépendances. Maison très tranquille. Location pour six mois seulement, si on le désire. S'adresser au bureau de M. Alf. Bourquin, faubourg de l'Hôpital 6.

De suite, un beau logement au 1^{er} étage, dans une jolie exposition, à peu de distance de la poste.

A la même adresse, à vendre un potager n° 12. S'adresser à l'Agence commerciale, rue Purry 6.

A LOUER

Dès St-Jean prochain, 3 appartements de 3 à 4 chambres avec dépendances. S'adresser pour visiter les locaux à Mme Girard-Bille, Ecluse 26, au 2^{me} étage, et pour les conditions à l'Etude Wavre.

A louer, pour la Saint-Jean, à quelques pas de la poste, un beau logement au soleil, de cinq chambres et dépendances, à de favorables conditions. S'adresser à M. Basting, Evole 12.

Bel appartement de 5 pièces avec cuisine et dépendances, jouissant d'une belle vue, pour octobre ou Noël, à un 1^{er} étage du quartier salubre et paisible de Vieux-Châtel. S'adresser au n° 13.

CHAMBRES A LOUER

Chambre meublée, indépendante, pour un monsieur. Concert 4, 2^e étage, à droite.

A louer une belle chambre bien meublée, chez Mme Belletot, rue J.-J. Lallemand 7.

Chambre meublée. Seyon 11, rez-de-chaussée.

ON DEMANDE A LOUER

Un monsieur et sa dame demandent à louer, pour une dizaine de jours, une grande chambre meublée ou deux petites, si possible aux abords du lac. S'adresser rue du Château 10, 1^{er} étage.

OFFRES DE SERVICES

Une fille allemande qui comprend le français, sait faire tout le ménage, demande à se placer. Certificats à disposition. S'adresser à M^{me} Straubhaar, à Bevaix, qui renseignera.

Une jeune fille de toute confiance cherche une place de femme de chambre. S'adresser pour tous renseignements à M^{me} Ernest de Reynier, rue du Bassin 14, de 8 à 10 heures du matin.

— Voici de quoi il s'agit. J'ai eu l'idée, cette année, comme les étrangers sont nombreux, d'organiser un concert au profit de nos pauvres. Nous avons des chœurs, un bon organiste. Le propriétaire de cet hôtel, qui fait partie de mes ouailles, m'a dit que vous chantiez, et je viens vous demander, Monsieur, votre obligeant concours...

— Mais, dit le comte assez surpris, on a fait erreur. Je fais bien un peu de musique au salon, quand il n'y a personne, mais je ne suis pas ce qu'on appelle musicien, je chante à peine...

— C'est pour une bonne œuvre, Monsieur.

— Sans doute, et ce serait bien volontiers... mais je ne suis pas capable... vraiment...

— Vous êtes trop modeste. C'est un vrai service que vous nous rendez. J'ai trouvé, parmi les baigneuses également, un soprano magnifique, et si vous voulez bien consentir à ma demande, le succès est certain.

— Je suis désolé, croyez-le bien...

— Permettez-moi d'insister encore...

Nos sociétés locales, notre organiste, ce serait un maigre attrait pour les étrangers. Mais avec le concours de Mlle de Trey et le vôtre...

— C'est Mlle de Trey qui chantera?...

— Oui, un air de la Création...

— Monsieur, vous me mettez dans un

On cherche à placer

dans une bonne famille, pour apprendre le français, une fille bien élevée, âgée de 16 ans. Adresser les offres sous chiffre O. H. 2558, à MM. Orell, Füssli & C^o, Berne.

DEMANDES DE DOMESTIQUES

285 ON DEMANDE une fille forte et robuste pour tout faire dans un ménage soigné. Inutile de se présenter sans les meilleures recommandations. Bons gages. S'adresser au bureau du journal.

283 On demande, pour un ménage soigné, une fille bien recommandée et sachant faire une bonne cuisine. S'adr. au bureau de la feuille.

On demande, pour le 1^{er} juillet, une fille bien recommandée, sachant faire la cuisine et connaissant les travaux d'un ménage soigné. S'adresser 1^{er} étage, Evole 23, dans la matinée ou le soir, depuis 7 à 9 heures.

Demande de domestiques

pour entrer de suite: Sommelières, femme de chambre, cuisinières, bonne d'enfants, fille pour tout le ménage. S'adresser chez Mme Staub, rue des Epancheurs n° 11.

OFFRES & DEMANDES D'EMPLOI

On demande un chauffeur. S'adr. à Frédéric Matthey, à Savagnier.

287 Une jeune Bernoise qui a fini son apprentissage de tailleur, cherche une place chez une tailleur ou dans une bonne famille comme femme de chambre. Le bureau de cette feuille indiquera.

VOLONTAIRE

Un jeune commis allemand, depuis quatre mois en pension ici, cherche une place de volontaire, pour se perfectionner dans la langue française. Adresser les offres par écrit sous les initiales A. B. 284, au bureau du journal.

On demande de suite deux ou trois ouvriers serruriers, chez Bastardoz, constructeur, Industrie 32.

Une jeune demoiselle ayant reçu une bonne instruction supérieure, parlant un peu l'allemand et l'anglais et pouvant fournir de bonnes recommandations, désire trouver une place dans un pensionnat ou dans une famille pour donner des leçons aux enfants, ou dans un magasin au comptoir. Prétentions très modestes. S'adresser rue du Coq-d'Inde n° 10, 3^{me} étage.

Un jeune homme cherche une place dans une maison de commerce de la Suisse française comme commis, éventuellement pour quelque temps volontaire, afin de se perfectionner dans la langue française. Bons certificats.

S'adresser aux initiales H. 2478 Y., à MM. Haassenstein et Vogler, à Berne.

grand embarras. Je déplore mon peu de mérite, et d'un autre côté il me serait pénible de refuser. Disposez donc de moi si vous le trouvez à propos.

Le curé sourit légèrement; il se félicitait à part lui d'avoir trouvé moyen de vaincre la résistance du comte de Vannes.

Celui-ci se sentait attiré vers sa cousine; moitié curiosité, moitié sympathie, elle ne lui était plus indifférente. Mais il n'en voulait rien laisser voir, et évitait de rechercher trop visiblement des rencontres pourtant faciles. Ce concert lui en offrait tout naturellement, et, dès que le curé avait prononcé le nom d'Alice, ses hésitations s'étaient envolées. La présence de Mlle de Trey à Baden introduisait pour lui un élément d'intérêt tout nouveau dans ce séjour de la petite ville, qu'il eût peut-être trouvé monotone à la longue, en vrai Parisien qu'il était, et malgré la beauté de la saison et le charme de la nature. Mais, en se mirant dans les grands yeux de la jeune fille, le paysage avait pris un éclat plus brillant encore, et l'éché devait lui sembler court, à la voir s'épanouir comme une belle fleur de jeunesse et de gaieté.

— Vous pouvez compter sur moi, dit-il au curé en le reconduisant.

Puis il vint tout joyeux se rasseoir devant ses feuilles blanches où voltigeaient quelques abeilles blondes, parmi les semis des dernières fleurs de marronniers, que

APPRENTISSAGES

On désire placer un jeune homme âgé de 16 ans, pour apprendre jardinier. Adresser les offres à Monsieur Fritz Pomey, à Boudry.

APPRENTI

282 Un jeune homme de bonne conduite, ayant fini ses classes et possédant une bonne instruction primaire, pourrait entrer de suite comme apprenti dans une imprimerie du canton. S'adresser au bureau de la feuille.

OBJETS PERDUS OU TROUVES

Les personnes qui ont pris soin d'une sache de sucre, perdue de Neuchâtel aux abattoirs de Colombier, sont priées d'en aviser E. Beney, Industrie 10, Neuchâtel, contre bonne récompense.

AVIS DIVERS

On désire placer courant juillet, au Vignoble, chez un instituteur marié, un garçon de douze ans, docile et robuste. On exige des soins affectueux et une surveillance active surtout dans les préparations d'école. Prière d'adresser les offres case 1238, à la Chaux-de-Fonds.

AVIS MÉDICAL

Le docteur Georges de Montmollin a transféré son domicile rue Saint-Honoré 1, 1^{er} étage. Consultations de 11 1/2 h. à 1 h., tous les jours sauf le dimanche.

Le local de l'Union chrétienne de jeunes gens est transféré à la rue du Musée n° 4.

SOCIÉTÉ SUISSE

POUR

L'ASSURANCE DU MOBILIER
CONTRE L'INCENDIE

L'agent soussigné rappelle à MM. les assurés qu'aux termes de l'article 53 des statuts, tout changement de domicile doit lui être annoncé dans la huitaine.

ROD. SCHINZ.

Dimanche 26 juin

DANSE
chez OCHSNER, Gibraltar 1
MUSIQUE BLANCK

ATTENTION!

Dimanche 26 juin, dès 2 h. après midi
GRAND CONCERT
donné par la
FANFARE ITALIENNE
à la Brasserie du Jardin botanique
BAS DU MAIL, SAARS 2

le vent avait apportées par la fenêtre ouverte.

Le concert devait avoir lieu vers le quinze juillet, et l'on commença tout de suite les répétitions.

Pendant les semaines qui suivirent, le comte vit presque chaque jour Mlle de Trey.

Le matin, aux environs d'onze heures, quand M. Doumerque avait pris son bain, ils arrivaient ensemble à l'église. Les jours de pluie, ils répétaient au piano dans le salon de l'Ours. Henri de Vannes avait été trop modeste dans ses réponses au curé. Sans être un artiste exceptionnel, il chantait bien, avec goût et sûreté, et possédait une voix de baryton chaude, sonore, moelleuse.

La première fois, Alice l'avait plaisanté: — M. le curé nous a raconté vos hésitations. Etes-vous vraiment si timide? Ou bien cela vous ennuyait-il de chanter avec moi?

— Rien ne pouvait m'être plus agréable, au contraire, mais il me semble que, parmi les baigneurs, on aurait pu trouver un chanteur plus capable que moi...

— Décidément vous êtes modeste, mais il paraît qu'il y a d'assez; vous êtes le seul.

— Dans ce cas, je m'exécute... avec plaisir, puisque cela me procure l'occasion de vous entendre.

— Alors qu'allons-nous chanter?

RECOMMANDATION

Le soussigné se recommande aux habitants de la ville et des environs pour les réparations de meubles, vernissage, polissage, cirage de parquets. Sur demande, il se rend à domicile.

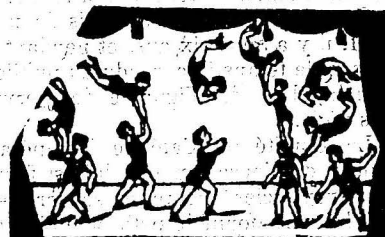
JEAN GOBBI,

rue du Neuhourg n° 23, Neuchâtel.

Place du Port, Neuchâtel

GRAND THÉÂTRE CENTRAL

Direction L.-A. PRAISS



Eclairage électrique.

Aujourd'hui vendredi, à 8 1/2 h. du soir, Grande et brillante représentation avec le concours de 25 artistes des premiers établissements de l'Europe.

Physique — Gymnastique — Acrobatie — Jonglerie — Tours de force par un hercule.

Célèbre marcheur aérien qui marche au plafond comme les mouches. — L'homme serpent. — La Fontaine miraculeuse. — Pantomime comique anglaise.

Bon orchestre.

Samedi soir, grande représentation avec programme nouveau.

Éruptions au visage

Quoique je n'aie pu suivre exactement les prescriptions données, je fus quand même tout à fait délivré de mes vilaines éruptions au visage, boutons et taches, grâce aux soins de M. Brémicker, médecin praticien, à Glaris. Auccu dérangement professionnel! Kœpfigsfelden, 15 septembre 1886. G. BRUNNER.

Ensuite de l'autorisation obtenue du Juge de Paix, le citoyen Auguste Mayor met à ban la partie de la grève du lac et de l'ancien chantier Roulet lui appartenant, au faubourg de la Maladière. Les contrevenants seront poursuivis à l'amende.

AVIS

A partir du 24 courant (Saint-Jean), le soussigné prend la suite du petit café: CAFÉ DU MARCHÉ, rue de la Promenade Noire. Il espère, par une bonne consommation, mériter la confiance du public.

Neuchâtel, le 21 juin 1887.

Léon DELLEY,

ancien adjudant de gendarmerie retraité.

L'œuvre de placement de « l'Union internationale des amies de la jeune fille » avertit les intéressées que le bureau de Neuchâtel sera fermé du 1^{er} juillet au 1^{er} août.

La correspondance sera toujours reçue chez Mme Pernoux-Junod, rue du Môle 1.

— Ce qui vous plaira.

— Cherchons.

Elle avait vidé sur un guéridon son casier à musique, et ils se mirent à fouiller dans les cahiers de toutes formes et de toutes couleurs.

— Musique ancienne ou musique moderne?

— Qu'en dites-vous?

Et elle lui tendait les feuilles criblées de notes et froissées par un fréquent usage.

— Vous chantez beaucoup, Mademoiselle?

— Beaucoup, non. Mais presque tous les jours — surtout ici où je n'ai rien à faire qu'à vivre et à être heureuse.

— C'est l'occupation des oiseaux et des fleurs. Que penseriez-vous de ce duo de Saint-Saëns?

— Il est beau. Mais pour une église il faudrait quelque chose de plus grave.

Ils s'arrêtaient enfin à un vieux psaume pour deux voix, de Palestrina, et le comte de Vannes emporta le cahier chez lui pour l'étudier.

— C'est pur égoïsme de ma part, de choisir ce morceau, dit la jeune fille, car il y a longtemps que je sais ma partie — et vous serez seul à travailler; mais la vôtre vous paiera de la peine; ce psaume est une des pages les plus émouvantes que je connaisse.

(A suivre.) Adolphe RIBAU, X

BAINS DU GURNIGEL

OUVERTURE LE 15 JUIN

J. HAUSER.

CAFÉ DE TEMPÉRANCE

rue des Épancheurs 7

Le Comité du Café de Tempérance, rue des Épancheurs 7, n'ayant pu trouver dans le voisinage de la place des Halles un local convenable et d'un prix abordable, se voit obligé de fermer momentanément l'établissement qu'il a fondé.

Ce café a été ouvert au mois de juillet 1881, il y a donc six ans, et pendant cet espace de temps il a rendu au public de Neuchâtel et du Vignoble des services très réels.

Le Comité du Café de Tempérance profite de l'occasion qui lui est fournie pour remercier encore les souscripteurs qui lui ont donné le petit capital nécessaire à la fondation du Café, capital s'élevant à fr. 1737 et qui est encore aujourd'hui représenté. A ce capital est venu se joindre une petite réserve, en sorte que, dès que le Comité trouvera une occasion favorable, il pourra ouvrir de nouveau un Café de Tempérance qui a sa raison d'être dans le bas de la ville et au centre des affaires.

ÉTAT-CIVIL DE NEUCHÂTEL

Promesse de mariage.

Clément Racine, horloger, Bernois, et Julie-Joséphine Voiblet née Grosjean, Bernoise; tous deux domiciliés à Neuchâtel.

Naissances.

- 19. Jules - César - Léon, illégitime, de Montalchez.
- 20. Berthe-Augusta, illégitime, de Bôle.
- 21. Maurice - Albert, à Emile - Albert Roulet, employé postal, de la Sagne, et à Marie née Beuret.
- 21. Alice, à Charles - Louis Schmutz, cordonnier, Fribourgeois, et à Emma-Adèle née Golay.
- 21. Albert, à Paul Colin, caissier de banque, de Neuchâtel, et à Marie née Quinche.
- 22. Emile-Edgar, à Augustin Renaud, garde-forestier, de Neuchâtel, et à Julie-Rachel née Béguin.
- 22. Léon-Arthur, à Alexis-Marie-Arthur Fallet, instituteur, de Dombresson, et à Lina née Bürger.

Décès.

- 23. Charles-Frédéric, fils de Jean-Frédéric Reubi et de Marie-Elisabeth née Gaschen, Bernois, né le 20 janvier 1887.
- 23. Augusta, fille de Jean-Frédéric Weber et de Sophie née Wenker, de Neuchâtel, née le 23 mars 1879.

Marché de Neuchâtel du 23 juin 1887

	De fr.	à fr.
Pommes de terre, les 20 litres	1 20	
Pois, »	4 —	4 50
Choux la tête	25	
Œufs, la douz.	70	75
Miel, le demi-kilo,	1 30	1 40
Beurre en livres (le 1/2 kilo)	1 50	
Beurre en mottes	1 25	
Lard fumé, (marché) le 1/2 kilo	1 —	
Lard non fumé,	80	
Viande de bœuf,	75	
Veau,	85	90
Mouton,	85	90
Fromage gras, le 1/2 kilo	90	
demi-gras,	70	
maigre,	55	60
Avoine, les 30 litres,	1 90	
Foin, le quintal	9 50	
Paille,	8 50	
Bœuf, sur pied, par kilo	80	
Foyard, le stère	14 —	15 —
Sapin,	9 —	10 —
Tourbe, 2 mètres cubes	17 —	18 —

NOUVELLES POLITIQUES

France

La Chambre, discutant la loi militaire, a apporté une innovation d'une portée considérable au régime actuel des dispenses, basé sur la situation de famille de chaque intéressé. Dorénavant le conseil de révision prononcera l'exemption de ceux qui se prétendent soutiens de famille réels.

La lutte a été très vive sur ce point, M. Ribot a montré en vain l'inconvénient d'introduire dans l'armée l'inégalité et la faveur.

Les conseils de révision, appelés à statuer sur chaque requête, seront nécessairement soumis aux influences multiples qu'on fera valoir auprès d'eux, aux recommandations, aux considérations politiques, aux rivalités et aux haines locales. C'est le régime de l'arbitraire substitué à celui de la présomption légale. L'orateur s'est prévalu de l'opinion de Gambetta qui disait à ce propos: « Si vous instituez ces milliers d'enquêtes, vous instituez la pire des choses, car vous livrez la constitution de l'armée à ce guépier de la mauvaise politique locale. » Malgré ce discours, ce nouveau système de dispenses a été adopté.

CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER

Le jubilé de la reine Victoria.

Les journaux d'hier nous ont apporté de nouveaux détails sur la cérémonie de Westminster et l'illumination; nous les résumons comme suit:

Quelques minutes avant deux heures tout était terminé à Westminster. Aucun incident n'a marqué la cérémonie qui a eu lieu conformément au programme arrêté d'avance. La reine Victoria n'a pas endossé le fameux manteau royal. Ce vêtement incommode a été simplement étendu derrière elle sur la « Chaise du couronnement ».

A la fin de la cérémonie il y a eu une petite scène d'attendrissement. Le prince de Galles et les autres fils de la reine sont venus s'agenouiller devant elle et lui ont respectueusement baisé la main. La reine s'est ensuite tournée du côté des princes étrangers et elle a embrassé le prince impérial d'Allemagne, le roi Léopold II et la reine des Belges.

Il paraît que l'accueil fait à la reine dans certains quartiers a été assez calme. L'attitude empêchée de la souveraine a refroidi l'enthousiasme de la foule sur plusieurs points du parcours.

Aussitôt après la cérémonie à Westminster, un lunch a de nouveau réuni autour de la reine les hôtes princiers; après ce lunch, les cadeaux de la famille royale ont été présentés.

S. M. a ensuite reçu les ambassadeurs et les chefs de missions, ainsi que les princes indiens.

La messe jubilaire a été célébrée à dix heures dans la cathédrale de Kensington par le cardinal Mgr Ruffo Scilla, envoyé du pape, assisté par le cardinal Manning et les évêques de Northampton et d'Amylet.

Les illuminations ont été vraiment magnifiques. On a signalé quelques commencements d'incendie qui ont été promptement réprimés. Des attroupements se sont formés devant les bureaux du Times, qui étaient brillamment illuminés. Quelques bandes huant et d'autres criaient: « Vive Parnell ! » Aucun désordre grave ne s'est toutefois produit.

A Londres, le nombre des accidents qui ont nécessité l'intervention du service médical s'élève à 400; un homme a été tué d'un coup de pied de cheval; un autre est tombé d'un échafaudage dans Grosvenor square; il a succombé à ses blessures.

Beaucoup de personnes ont été frappées d'insolation; soixante sont traitées à l'hôpital de Charing-Cross, principalement pour fractures simples et autres. Les hôpitaux ont reçu également quelques malades ou blessés.

Les nouvelles reçues de tous les points du Royaume-Uni témoignent de l'unanimité de l'enthousiasme britannique, en Ecosse et même en Irlande, aussi bien que dans les comtés anglais. Le cinquantenaire du couronnement de la reine a été dignement fêté; partout des feux de joie ont été allumés et ont brûlé jusqu'à une heure avancée de la nuit.

A Dublin, des services ont été célébrés dans les deux temples protestants; les rues étaient pavisées et la population avait son aspect des jours de fête; le soir, tous les édifices publics ont été illuminés.

NOUVELLES SUISSES

ASSEMBLÉE FÉDÉRALE

Berne, 22 juin.

Le Conseil national, revisant le tarif des péages, a voté toutes les augmentations de droit proposées par le Conseil fédéral et la commission sur les poteries. Pour la lingerie en papier, le droit est élevé de 30 à 50 fr.

Après quoi on aborde l'importante catégorie des animaux. Une grande discussion s'élève, à laquelle prennent part une douzaine d'orateurs. On sait que le Conseil fédéral et la majorité de la commission proposent en somme de doubler les droits. Divers orateurs vont jusqu'à proposer de les surélever davantage.

La votation à ce sujet interviendra demain. On s'attend à ce que d'importantes augmentations soient votées.

Le Conseil des Etats a adopté le projet du Conseil fédéral qui veut donner une plus grande extension à l'enseignement en langue française à l'école polytechnique.

Postes. — Les colis postaux peuvent dorénavant être acceptés à destination de l'Etat indépendant du Congo (Afrique occidentale). Les colis encombrants ne sont pas admis. Sont, en outre, exclus du transport, tous les envois dont le contenu consiste en matières explosibles, inflammables ou dangereuses, sujettes à corruption ou à détérioration. La déclaration de la valeur et les remboursements ne sont pas admis. Les envois sont dirigés exclusivement via Belgique (Anvers). L'administration du Congo n'assume aucune responsabilité pour les colis originaires ou à destination du Haut-Congo. Elle n'est responsable que pour ceux de et pour les localités du Bas-Congo.

Tir fédéral allemand. — On annonce de Berne que les inscriptions des tireurs suisses qui se rendront au tir fédéral allemand, à Francfort, ont été suffisantes pour permettre l'organisation d'un train spécial. Celui-ci partira de Bâle le 2 juillet prochain.

Diplomatie. — M. Emile Frey, notre ministre aux Etats-Unis, est arrivé dimanche à Bâle. Il se rend chez son père, à Arlesheim, où il passera la plus grande partie de ses vacances annuelles.

Administration des postes. — M. Ernest Comte, de Neuchâtel, est nommé secrétaire à la direction générale des postes.

BERNE. — Il vient de se fonder une Société des négociants du val de Saint-Imier, avec siège à Saint-Imier. Son but unique est de sauvegarder les intérêts des commerçants, afin de mettre un terme aux abus des mauvais crédits, en créant un *Livre noir*, contenant les noms des personnes insolvables, qui exploitent les magasins, les uns après les autres, en laissant dans chacun d'eux un compte impayé.

— Une assemblée de délégués des états-majors des différents corps de pompiers de toutes les contrées du canton a eu lieu dimanche à Bienne, à l'effet de s'occuper de la fondation d'une société cantonale bernoise des corps de pompiers. Cette association aura pour but le perfectionnement du service de sûreté contre l'incendie.

ZURICH. — La police de Zurich a arrêté mardi six Polonais au moment où ils allaient fabriquer de faux billets de la Banque d'Etat russe. Tout le matériel et les planches ont été saisis.

La première arrestation a eu lieu dans l'après-midi; deux agents ont arrêté un étudiant dans un auditoire de l'Ecole polytechnique pendant une leçon.

Il y a quelques semaines arrivaient à Zurich trois personnes, puis quelques jours après trois autres qui entrèrent en relations avec les premières. La police acquit bientôt la conviction qu'elle avait affaire à une compagnie de contrefacteurs et les surveilla de près.

Elle découvrit à Aussersihl un lithographe, déjà condamné antérieurement pour contrefaçon de billets; cet artiste avait confectionné trois pierres pour la fabrication de billets de 25 roubles.

La fabrication devait commencer mercredi. Les coupables sont sous les verroux.

TESSIN. — Un vol audacieux a été commis le 20 à l'hôtel de l'Union, à Bellinzona. Un escroc, profitant de l'absence de l'hôtelier, s'introduisit dans les chambres réservées à la famille de ce dernier, et fit main-basse sur tous les objets qu'il put trouver: sacs d'argent, billets de banque, montres, bracelets, diamants, tout lui était bon. Il emporta ainsi pour six mille francs d'espèces et de bijoux. L'hôtelier a constaté que le voleur n'était autre qu'un de ses pensionnaires, personnage d'allures distinguées, menant la vie à grandes guides et lui empruntant sans façon de l'argent. Ce grand seigneur vient d'être arrêté. On n'a retrouvé dans ses poches qu'une somme de cinq cents francs environ et quelques bijoux.

VAUD. — Les étudiants allemands de l'Académie de Lausanne ont formé une société académique aux couleurs de l'empire allemand.

CHRONIQUE NEUCHÂTELOISE

Le Conseil d'Etat a composé la commission administrative de l'assurance mutuelle contre le phylloxera pour toute la durée de la loi actuellement en vigueur, soit jusqu'au 31 décembre 1890, de MM. G. de Montmolin, à Neuchâtel; Paul Guye, à Champvreyres; Charles Daridel, à Saint-Blaise; C.-A. Bonjour, au Landeron; Henri Lozeron, à Auvornier; Adolphe Paris, à Colombier; Louis Bovet, à Areuse; Charles Guinchard, à Gorgier, et il a confirmé M. F.-A. Piaget dans ses fonctions de secrétaire-caissier de l'assurance.

Club Jurassien. — Le Club jurassien aura son assemblée annuelle dimanche, au Creux-du-Van.

CHAUX-DE-FONDS. — Le second exercice des champions neuchâtelais au Tir fédéral de Genève aura lieu le samedi 16 juillet, à 3 heures après midi, au nouveau stand des Armes-Réunies.

Le résultat de cet exercice servira à désigner définitivement les trois champions et leurs suppléants.

SAINT-BLAISE. — Dimanche dernier, à 2 heures, a eu lieu à Saint-Blaise, l'assemblée-exposition de la Société horticole de Neuchâtel-Ville et Vignoble. La salle de la bibliothèque (Hôtel municipal), élégamment ornée par les jardiniers-horticulteurs de la localité, renfermait une exposition de produits apportés par plusieurs sociétaires. De nombreux pots à fleurs, disposés avec goût sur une estrade, permettaient d'admirer un choix multiple de plantes exotiques et du pays, de fleurs aux vives nuances. Sur trois longues tables s'élevaient de fort jolis bouquets, fleurs coupées, une riche variété de roses et pivoines, puis enfin, une collection des plus beaux légumes printaniers.

Après l'examen des produits, la séance générale réglementaire s'est tenue dans la salle de justice. Entre autres décisions prises, la Société a résolu de participer à l'Exposition suisse qui aura lieu à Neuchâtel du 11 au 20 septembre, et de concourir collectivement dans la IX^e division, 1^{re} et 2^e catégorie (légumes et fruits), laissant d'ailleurs chaque membre de la Société libre de concourir individuellement pour toutes les autres catégories. — Les bonnes dispositions manifestées dans le cours de cette réunion permettent d'augurer que la Société horticole sera dignement représentée au Concours national de l'automne 1887.

A la clôture de la séance, vers 5 heures, tous les sociétaires présents se sont rendus dans la belle campagne de M. Ch. de Chambrier, mise gracieusement à leur disposition par son propriétaire. Là, il a été fait, par plusieurs experts, des démonstrations sur le pincement des arbres fruitiers, ensuite de quoi les membres de la Société se sont séparés pour rentrer chez eux. (Courrier).

CHRONIQUE LOCALE

— Le Conseil d'Etat du Valais a alloué un subside de 1500 fr. en faveur de l'Exposition de Neuchâtel.

Le concert de la Sainte-Cécile a été très apprécié hier soir, au Jardin anglais; la foule était grande, et notre vaillant orchestre a été très applaudi.

En même temps, le quai du Mont-Blanc était couvert de promeneurs que des étudiants en bateaux charmaient de leurs chants, avec accompagnement de guitare, de violon, de mandoline et de flûte.

Travaux des eaux. — On a commencé, l'autre jour, sur la route cantonale au bas de Maillefer, les fouilles pour la conduite du réservoir du Chanet à la ville. Par suite de ces travaux la voie est de beaucoup rétrécie. Nous invitons les conducteurs de véhicules à prendre bien garde, surtout de nuit.

Nous avons revu avec plaisir les diverses productions offertes chaque soir au Théâtre central, installé Place du Port. Ceux qui précédemment ont eu l'occasion d'apprécier les talents de plusieurs artistes de cette bonne troupe ne perdront rien à assister de nouveau à ces représentations, car le directeur, M. Prais, a, depuis son dernier passage à Neuchâtel, augmenté son personnel, et introduit dans ses programmes des exercices nouveaux qui les complètent avantageusement.

Pavillon de musique.

On nous écrit:

Il m'est revenu l'autre jour que l'on avait l'intention de placer le futur pavillon de musique derrière la gymnase, en l'adossant au jet d'eau, côté nord.

Permettez-moi, Monsieur le rédacteur, de signaler à qui de droit, par l'entremise de votre honorable journal, un emplacement qui me paraît préférable à celui qu'on a choisi, je veux parler de la Promenade du faubourg.

Il y a là à droite, en allant du côté du Crêt, vis-à-vis du Chalet, un endroit tout désigné pour un pavillon de musique. La promenade offre des avantages que le quai Osterwald n'a pas. Les bancs y sont plus nombreux, c'est très abrité; en cas de concert dans l'après-midi, l'on peut mieux qu'ailleurs se garantir de l'ardeur du soleil à l'ombre de grands et beaux arbres; et on y trouve un restaurant qui offre plus de ressources que la fontaine du square du gymnase.

En tous cas, je ne me représente pas bien un concert donné en ce dernier endroit par une belle et chaude après

midi. Musiciens et auditeurs rôtièrent sûrement.

Le Jardin anglais est aussi central que le quai Osterwald, on s'y rend aisément de tous les quartiers, preuve en est l'affluence du public aux concerts de ces derniers soirs.

FAITS DIVERS

L'enlèvement du commissaire.

Tous les jours, après les leçons de l'après-midi, les enfants des écoles du quartier de la Chapelle, à Paris, s'amuse, sur les boulevards extérieurs, à un jeu qu'ils appellent l'enlèvement du commissaire.

L'idée de ce divertissement leur a été suggérée par le souvenir de l'affaire de Pagny. Les joueurs sont partagés en deux camps: l'un d'eux joue le rôle de M. Schnæbelé, et les tenants de la partie adverse s'efforcent de l'entraîner, par ruse ou par violence, au delà d'une ligne tracée sur le sable et représentant la frontière; ses partisans, naturellement, tâchent de le retenir. L'affaire se termine par une mêlée générale, avec force gourdages distribués de part et d'autre.

DERNIERES NOUVELLES

Berne, 23 juin.

Conseil national. — Tarif des péages. — Tous les droits d'entrée concernant les animaux sont augmentés impitoyablement.

Bœufs et taureaux de fr. 5 à fr. 25, par 71 voix contre 44; vaches de fr. 5 à fr. 20; jeune bétail de fr. 2 à fr. 5; veaux de fr. 1 à fr. 3; gros porcs de fr. 2 à fr. 8; petits porcs de fr. 1 à fr. 3.

L'exportation du gros bétail sera frappée de 50 fr. par pièce, au lieu de 50 centimes, et du petit bétail à 5 centimes également par pièce.

Puis la loi sur le tarif des péages est votée dans son ensemble à l'appel nominal par 60 voix contre 22.

Sofia, 23 juin.

Il est probable que la Sobranjé bulgare élira le prince de Saxe-Cobourg-Gotha. M. Stoyloff, qui est revenu à Sofia, prétend que le prince acceptera, même sans l'assentiment de la Russie.

Rome, 23 juin.

M. Depretis est gravement malade.

Leipzig, 23 juin.

Le tribunal de l'empire a refusé la libération provisoire des condamnés alsaciens, lesquels ont été transférés aujourd'hui dans la forteresse de Magdebourg.

Paris, 23 juin.

M^{lle} Mercédès de Campos et M. Mielvaque se sont embarqués hier à Ostende pour Douvres.

M. Donadeu, avocat de M^{lle} de Campos, s'est embarqué sur le paquebot suivant.

Douvres, 23 juin.

M. Mielvaque et M^{lle} Campos sont arrivés hier. Un représentant de sa famille, avec un agent de police français et un employé du consulat d'Espagne, allèrent à l'hôtel pour les arrêter; mais la police anglaise refusa de les arrêter, parce que M^{lle} de Campos est majeure.

Sur le conseil de la police anglaise, une entrevue fut arrangée. Le représentant du consulat d'Espagne exposa les circonstances. M^{lle} de Campos répondit, en montrant M. Mielvaque: « Voici l'homme que je veux pour mari. »

Dans ces circonstances, la police anglaise déclara ne pas pouvoir intervenir.

Monsieur et Madame Fritz Weber et leurs enfants ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances du décès de leur chère enfant et sœur,

AUGUSTA,

que Dieu a retirée à Lui, le 23 juin, à l'âge de huit ans, après une longue et pénible maladie.

L'ensevelissement aura lieu samedi 25 courant, à 3 heures après midi.

Domicile mortuaire: Temple-Neuf 22, 2^{me} étage.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

CHANGEMENTS D'ADRESSES

Les personnes qui se font envoyer la Feuille d'Avis à la campagne pendant l'été, sont priées de bien vouloir joindre à leur demande la finance de 50 centimes prévue pour tout changement d'adresse.